

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DU KHENIFRA-BENI MELLAL
REGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DU TADLA
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE



Il sera procédé **10/03/2016 à 10 Heures**, dans les bureaux de la RADEET, avenue Hassan II Béni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

AO N°	Objet	Prix Acquisition plans/ documents techniques	Caution provisoire	Prospectus et/ou Echantillons	Estimation des coûts de prestations	Visite des lieux
		en DH	en DH		en DH TTC	
610/EA/16	Fournitures de véhicules	-	10 000,00	Oui	672 000,00	-
611/EA/16	Fourniture de matériel informatique	-		Oui		-
	Lot 1 : Fourniture d'ordinateurs et logiciels	-	6 000,00		144 000,00	-
	Lot 2 : Fourniture de terminaux de saisie portables	-	6 000,00		129 600,00	-
	Lot 3 : Fourniture des imprimantes	-	6 000,00		87 600,00	-
612/E/16	Etude du schéma directeur d'eau potable de la ville de Kasba Tadla	-	20 000,00	-	887 892,00	-
613/E/16	Réalisation d'une adduction d'eau potable à la ville de Beni Mellal	-	40 000,00		1 917 360,00	01/03/2016 à 10 heures

Pour chaque appel d'offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau du Service des Moyens Généraux de la RADEET sis, Avenue Hassan II Béni-Mellal, en face du palais de Justice, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site web de la RADEET www.radeet.ma.

Le(s) cautionnement(s) provisoire(s) (des lots) est (sont) indiqué(s) dans le tableau ci-dessus.

L' (es) estimation(s) des coûts des prestations (des lots) est (sont) sus-fixé (es) dans le tableau ci-dessus.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 29 et 31 du Règlement des marchés de la RADEET.

Les Concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la RADEET sis, Avenue Hassan II Béni-Mellal, en face du palais de Justice.
- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis;

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques sont déposés dans le bureau d'ordre de la RADEET à l'adresse sus visée, au plus tard, le jour et l'heure fixée, dans l'avis d'appel d'offres, pour la séance d'ouverture des plis, contre délivrance d'un accusé de réception.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article :

- 13 du Règlement de Consultation des appels d'offres n° 610 et 611.
- 14 du Règlement de Consultation des appels d'offres n° 612 et 613.